

TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ : Transitions écologiques, réalités sociales et projets pour une société de l'avenir commun.

Une journée de débats pour partager les idées, nommer les problèmes, restituer le projet de société porté par les différents acteurs de l'écologie politique et contribuer aux futurs projets de la Fondation de l'Écologie Politique pour l'année 2016.

Synthèse des problématiques majeures soulevées

<input type="checkbox"/> Table Ronde 1 : Souhaiter la transformation de la société : quel partage des constats et quelles résistances face à l'écologie ?
--

CADRES POLITIQUES ET ECHELLES D'ACTION : Il y a, au sein des différents pays européens, une réelle vitalité sociale et économique sur les questions d'écologie qui ne débouche pourtant pas sur des dynamiques de représentation politique. Cette faiblesse institutionnelle tient sans doute à des programmes et des politiques dans l'exercice du pouvoir qui ne donnent pas à l'écologie la place qui devrait être la sienne, continuant de la présenter comme une question sectorielle. Les citoyens ne croient plus aux politiques européennes, lorsque leur principal fondement semble le principe de libre concurrence. L'échelon de l'Etat nation n'est pas plus convaincant. Quels sont les niveaux pertinents pour prendre en considération les préoccupations écologiques? Le découpage en Etats nations a-t-il encore un sens? La transversalité des enjeux écologiques et des mouvements sociaux qui s'y rattachent, ne suggère-t-elle pas de renouveler ces catégories? Les contextes institutionnels sont différents selon les pays mais la question posée est la même: comment construire le changement? Doit-on changer d'échelle pour en imaginer les contours? Pourquoi le niveau national est-il le principal siège de résistance? Doit-on privilégier le niveau local? Ou réinvestir le cadre européen? Quelles articulations peut-on imaginer entre ces différentes échelles?

RAPPORT AUX INSTITUTIONS ET AU POUVOIR : Nombre de mouvements sociaux ont un rapport difficile et ambiguë aux institutions. Il faut cesser d'entretenir une partition suggérant deux écologies sans dialogue : contestataire à gauche, institutionnelle à droite. Quel rapport l'écologie politique peut-elle entretenir avec les institutions et avec les luttes sociales? Comment réconcilier l'action citoyenne et l'action institutionnelle? Comment prendre en considération le contenu de certaines luttes emblématiques (Sivens, Notre Dame des Landes) et envisager la façon dont elles pourraient venir augmenter et influencer les choix publics? Comment associe-t-on un projet écologique, qui est un projet de complexité et de transformation, à des institutions démocratiques qui aujourd'hui fonctionnent dans un sens de préservation et de conservation du système? Il existe une véritable contradiction entre les changements institutionnels que l'on souhaiterait et la *réalité* institutionnelle qui interdit toute évolution du système. Construire un projet de transition en évacuant cette tension, est illusoire. Le rapport au pouvoir doit évoluer et les changements sur ce point ne peuvent être construits qu'avec la société civile. Il convient de réfléchir à la façon dont il nous est possible d'associer désormais démocratie et complexité.

□ DENI DEMOCRATIQUE ET CONTESTATION: La dichotomie entre un discours portant sur les valeurs (durabilité, économie d'énergie) et la réalité des pratiques (lien avec les lobbies, clientélisme, inertie) est frappante. Cet écart nourrit certaines formes de désobéissance civile comme les luttes contre les Grands Projets Inutiles et Imposés (GPII). L'un des questions centrales qui se pose est sans doute de rapprocher les attentes des citoyens en matière d'Etat de droit et la réalité des pratiques. Aujourd'hui, l'absence de débats et de politiques négociées est souvent vécue comme une forme de violence institutionnelle et un déni démocratique. Ainsi sur quels critères et indicateurs le débat public est-il fondé ? Pourquoi la légitimité des processus de décision est-elle aujourd'hui de plus en plus remise en cause ? Cette question doit fonder l'analyse des protestations à l'œuvre ; il faut revenir à la connaissance que les individus ont de leur territoire. Prendre en considération les rapports que les populations entretiennent à leurs milieux de vie est important pour proposer une écologie politique concrète et réaliste. C'est aussi une condition pour une écologie démocratique et socialement souhaitable.

□ LEGITIMITE ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIE : Créer les conditions permettant à une écologie politique d'éclorre c'est réfléchir aux conditions d'une démocratie renouvelée. Cela suggère de repenser les mécanismes décisionnels et de considérer des légitimités plurielles (Fondations, ONG, syndicats, entreprises, chercheurs) afin d'envisager un dialogue adapté et la construction d'outils pertinents. Mais comment peut-on précisément favoriser la rencontre de la démocratie représentative et de la démocratie participative ? Avec quels outils permettant de structurer les produits d'un dialogue commun ? Ateliers citoyens ? Enquêtes publiques ? Plateformes de mutualisation de connaissance ? Forums ? Il convient de cesser de proposer une écologie politique émiettée et d'œuvrer plutôt à l'élaboration d'une culture commune pour faire dialoguer différents acteurs, sortir de l'entre-soi et abandonner des batailles de légitimité stériles lorsqu'il s'agit de construire un projet d'avenir.

□ LE DILEMME DU COUPLE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL : Le développement durable est composé de trois piliers, l'articulation la plus difficile et délicate, la moins investie aussi, est celle qui concerne le social et l'environnemental. Cela notamment car la nécessité d'une mutation vers une économie sobre en carbone signifie des pertes et des réajustements qui auront des effets notables sur une grande partie des salariés des industries en jeu (reconversion, perte d'emploi etc.). Sur le plan politique et philosophique, la transition semble assez bien admise mais, sur le plan des vies personnelles, ces enjeux restent encore à investir. La question de l'anticipation des changements est cruciale pour qu'il y ait acceptabilité sociale, il est donc important de créer des perspectives pour les salariés et de développer une pédagogie solide œuvrant dans ce sens. Réaliser une conversion écologique de l'économie suppose qu'elle soit socialement souhaitable et qu'elle réponde aux besoins des hommes et des femmes qui y sont investis. Considérer les résistances, reconnaître la légitimité de certaines inquiétudes sociales, chercher à y remédier et proposer une politique institutionnelle cohérente implique d'intégrer cet enjeu. Comment peut-on donc accompagner l'effort d'explication visant à rendre clairs les effets et conséquences de la transition écologique et y proposer de véritables réponses sociales ?

□ RESPONSABILITE COLLECTIVE ET REINVESTISSEMENT : Construire une écologie politique, solide et commune, suppose de veiller à ne pas éluder des questions essentielles (qui a produit historiquement le réchauffement climatique ? comment analyser le rôle des entreprises et de l'organisation économique actuelle en termes de résistances au changement écologique mais aussi de levier d'action potentiel ? quid du développement durable tel qu'il est conçu aujourd'hui ?). Comment réinvestir ces questions sans figer des positions antagonistes ? Comment dépasser d'importantes contradictions, politiques mais également sémantiques, afin de réinvestir les termes d'un projet commun ? La notion de progrès est par exemple tantôt vue comme le moteur d'un modèle industriel obsolète et contraire à ce que l'écologie souhaite porter, et tantôt investi comme l'expression d'un progressisme salutaire. Quel effort de pédagogie faut-il mener pour que l'écologie politique se constitue une grammaire commune ?

□ **Table Ronde 2** : La réalité sociale de la transformation : les territoires engagés dans un processus de « transition » : Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Ile-de-France.

□ **MUTUALISATION DES SAVOIRS** : Les enjeux majeurs réclamant la mise en place d'une transition écologique sont aujourd'hui connus et régulièrement alimentés. Le problème n'est plus celui du diagnostic. Mais ces éléments de connaissance restent fragmentés. Comment donc développer des stratégies efficaces d'accompagnement dans la mutualisation des savoirs ? Comment favoriser le dialogue social entre différents acteurs (chercheurs, ONG, citoyens, élus, entreprises) et être plus opératoire sur la manière de créer une chaîne continue d'information ? Quels sont les outils à développer et quelles formes donner à ce besoin de « maison commune » ? Sur quels espaces existants peut-on s'appuyer ? L'Université n'a-t-elle pas un rôle à jouer et une responsabilité à endosser, dans la fixation et la diffusion des savoirs ? Outre l'existant, que reste-t-il à créer ? Des plateformes contributives faisant passerelle entre science et politique ? Des groupes de travail ? Cet effort de co-construction doit viser à créer un espace de travail et de mutualisation de connaissance, mais également à établir des normes et des valeurs collectivement partagées qui permettent à la transition d'être un véritable *processus* visant des finalités claires.

□ **UNE TRANSITION PLURIELLE** : Les questions de transition vue par les représentants politiques sont souvent cantonnées à la seule dimension énergétique. Ce cloisonnement sémantique est préjudiciable car il en rétrécit les enjeux. Il faut réintégrer l'environnement et les enjeux de la biosphère dans leur globalité, et ré-inclure des éléments délaissés ou peu considérés mais tout aussi cruciaux : biodiversité, sol, eau, déforestation, acidification des océans, etc. Appréhender l'environnement dans sa globalité est cruciale, faute de quoi de fausses solutions risquent de se multiplier (le rapport du RAC - Réseau Action Climat France « Les émissions importées : le passager clandestin du commerce mondial »¹, montre que la plupart des solutions d'atténuation proposées sont inefficaces, les maisons passives par exemple ayant des émissions importées non comptabilisées dans les bilans régionaux). Développer une approche plus intégrée des enjeux environnementaux suppose de multiplier les indicateurs de « pilotage » utiles à la puissance publique et aux élus, et d'œuvrer à la diffusion des éléments susceptibles d'affiner les mesures qui doivent être traduites en politiques publiques. La transition doit être d'abord un effort de liaison.

□ **RELATION HOMME NATURE/ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE** : Pour élaborer des politiques de transition justes et audacieuses, il faut commencer par clarifier les relations homme-nature trop souvent délaissés dans les intérêts sectoriels. L'investissement, en termes de recherche, reste trop souvent alloué aux objets traditionnels ; il faut encourager une économie de la connaissance.

□ **PROCESSUS DE CONCERTATION ET RESPECT DES CONNAISSANCES LOCALES** : Les efforts de consultations citoyennes restent faibles et les politiques de transformation proviennent rarement d'une démarche ascendante. Il y a un travail de concertation à mener afin de redonner la parole à l'opinion publique, là où trop souvent nous assistons à une confiscation du débat par la technicisation et l'expertise. Quel type de cadre légal peut-on développer permettant d'instituer des espaces de dialogue commun à l'intérieur desquels la négociation peut avoir lieu ? Les Chartes de gouvernance des biens communs que l'Italie a instituée, peuvent-elles être des exemples dont on pourrait s'inspirer ? Il semble nécessaire de réfléchir à une articulation plus conséquente entre connaissances territoriales et actions publiques ; cet enjeu est d'autant plus important que la connaissance des milieux de vie est en mesure de palier à d'importantes incohérences d'aménagement (tel que celle problématique de Notre Dame Des Landes). Repenser cette question de la gouvernance suppose aussi de considérer autrement les initiatives citoyennes qui restent souvent dans un *no mans*

¹ Finke, M., Gautier, C., 2013. *Les émissions importées : le passager clandestin du commerce mondial*, Réseau Action Climat France : http://www.rac-f.org/IMG/pdf/EMISSIONS-IMPORTEES_RAC-Ademe-Citepa.pdf

land juridique. Comment ainsi réorganiser les processus de décision afin qu'ils ne soient plus frangés entre projets descendant occasionnant souvent des consensus mous, et projets emprunts de contestation d'une part délégitimés par les pouvoirs publics et refusant, d'autre part, souvent, la négociation avec eux ?

□ LA QUESTION DE L'EMPLOI DANS LA TRANSITION : Un processus de transition qui éluderait les tensions fortes qui existe entre le social et l'environnemental serait voué à l'échec. Comment peut-on donc localement accompagner la reconversion des employés des industries qu'une économie décarbonée va nécessairement impacter ? Comment développer des politiques de soutien et de développement de filières ? Il y a par ailleurs des opportunités pour l'innovation (agrobiologie, isolation avec des matériaux bio-sourcés dans le bâtiment, etc.) d'ores et déjà investi par des PME et des TPE capables de stimuler la régénération d'emploi, mais cela suppose des choix politiques. Comment donc participer à une mutualisation dans la représentation des objectifs à viser ? Doit-elle nécessairement passer par des réglementations ? Comment, plus largement, développer une pédagogie générale de la transition ? Assurer un processus socialement juste, environnementalement responsable et culturellement acceptable, réclame de réfléchir aux questions de l'emploi et aux représentations que nous en avons. Ceci suppose également d'investir autrement la question de la répartition des richesses et de réfléchir à la possibilité d'instituer un revenu de base universel.

□ CREDIBILITE DES STRATEGIES DE TRANSITION : Les stratégies régionales de transition se heurtent à des difficultés de divers ordres. Il y a tout d'abord, de la part des acteurs qui y sont impliqués, une impression diffuse d'impuissance entre ce qu'il est possible de faire, et ce qu'il n'est pas envisageable d'instituer quand bien même une véritable transition écologique le requiert. Certains projets entrent en effet en contradiction avec des directives nationales ou européennes, tel que le domaine agricole soumis aux injonctions de la PAC par exemple, le révèle. Par ailleurs, les efforts déployés sur les territoires jusqu'ici semblent revêtir deux grandes formes : celle d'une transition pilotée politiquement mais sans réelle consultation citoyenne (comme c'est le cas dans le Nord-Pas-de Calais) et celle d'une stratégie attentiste qui accompagne les initiatives locales pour les stabiliser mais sans projet politique fort pour en soutenir la consolidation et en structurer la marche (comme c'est le cas en Rhône-Alpes). Ces démarches ont chacune leur vertu mais peinent à convaincre quand à leur portée réelle et leur capacité à générer des démarches de transition intégrées - soit leur capacité à penser conjointement durabilité territoriale et garantie de viabilité économique. Ce second aspect, sans doute le plus problématique, réclame par ailleurs de repenser les mesures pratiques et engageantes qui s'y rapportent. Et en premier chef, remettre en cause l'ensemble des indicateurs qui régissent aujourd'hui le système productif basé sur une économie des matières premières et implémenter, par exemple, plus largement, l'éco-conditionnalité des aides. Comment, au delà de cet aspect, accroître la crédibilité des processus de transition ? Quels outils collaboratifs et quelles interfaces faut-il imaginer pour permettre à l'administration locale d'intégrer dans leur pilotage des éléments de connaissances issus des acteurs de terrain, et de réajuster leur stratégie de transition ? Il conviendrait sans doute de procéder à des radiographies des différentes transitions régionales engagées afin d'être en mesure d'établir des comparaisons pertinentes entre processus à réalités territoriales proches.

□ **Table-Ronde 3** : L'écologie politique peut-elle transformer l'économie...ou la remplacer ?

□ **MAITRISE ECONOMIQUE ET REPRESENTATION DES POSSIBLES** : Les rapports que les sociétés entretiennent aux conceptions de l'impossible sont tout aussi importants que les réflexions qui portent sur les avenir possibles. Ces représentations de l'impossible sont le résultat de croyances partagées. Longtemps le sens de la limite a été basé sur des considérations morales, religieuses ou politiques. Aujourd'hui l'économie (non en tant que discipline mais en tant que pratique et régime de réalité) définit intégralement les possibles et les impossibles et construit donc notre rapport aux réalités sociales. Quelque soit les paradigmes à l'œuvre, il y a toujours l'idée que l'économie sera en mesure de tracer les possibles et de dicter l'avenir. Le « there is no alternative » (TINA) illustre bien cette représentation. Cette réalité est alimentée par des discours présentés comme strictement factuels mais qui repose sur des représentations. Par ailleurs, l'économie a institué un développement incontrôlé de la théorie libérale qui promeut la consommation de masse et la jouissance matérielle dont l'illimitation du néo-libéralisme n'en est que l'extension maximale. Ne faudrait-il pas réfléchir à la place que tient notre penchant pour la démesure individuelle et collective ? Sortir de ce régime de réalité suppose sûrement d'en comprendre les déterminants.

□ **PENSEE DES SEUILS, LIMITES ET REALITES ECOLOGIQUES** : Il y a aujourd'hui une opposition forte entre réalité économique et réalité écologique. L'écologie a investi le point aveugle de la pensée économique qui ne semble pas vouloir intégrer les contraintes naturelles ou qui du moins tente de conserver son ascendance radicale vis-à-vis de la nature. La critique écologique montre qu'il existe des interdépendances environnementales et des seuils dont nous ne pouvons nous extraire. La réponse de l'économie reste celle de la maîtrise : régulation par des systèmes de prix (pollueurs/payeurs) et par la « croissance verte ». Cette toute puissance économique est aujourd'hui mise en question par l'écologie qui semble tracer un nouvel imaginaire de la limite. Si de nombreux éléments viennent à l'appui de cette mutation de régime de réalité, comment pour autant penser les étapes de ce dépassement ? L'urgence de la prise en compte des réalités écologiques réclamerait une accélération dans ces prises de conscience ; mais comment la favoriser sans basculer dans l'éco-autoritarisme ? Quelles sont les conditions à remplir pour que cette autre représentation collective des limites reste dans un cadre démocratique ?

□ **GIGANTISME ET CATASTROPHE** : L'écologie politique a le souci des tailles et des échelles, c'est à dire des proportions à apposer aux institutions, pour qu'elles restent, dans un contexte de globalisation, conviviales et durables. Nous sommes pourtant actuellement pris dans des dynamiques de gigantisme nocives qui, si elles sont prolongées, mèneront à la catastrophe. Face à ce constat une double inefficacité semble coexister : le bricolage à l'intérieur du système existant qui conduit à acheter des soulagements locaux au prix de l'aggravation de problèmes globaux ; et la présence de critiques radicales qui identifient que les désordres sont systémiques mais sont souvent incapables de proposer un modèle alternatif crédible ou un chemin de transition y menant. Les changements proposés sont ainsi souvent ou cosmétiques ou impuissants. Les intérêts économiques dominent aujourd'hui les conduites politiques et les vertus initiales d'institutions censées encadrer la vie sociale sont arrivées à leur point de contre-productivité, créant du non sens et de l'immaitrisable. Ce processus semble tellement massif qu'il appelle à la représentation d'une catastrophe à venir ou *déjà là*, suscitant de la peur quand aux avenir possibles : qu'il s'agisse des projets trans-humanistes incarnant les fantasmes fous d'une modernité conquérante ou qu'il s'agisse des dégâts colossaux que pourrait représenter un effondrement non maîtrisé du système, avec des conséquences politiques connues et redoutables (guerre, famine, dictature etc.).

□ **MOBILISER PAR LA PEUR** : Si certains conçoivent aujourd'hui les bénéfices d'une certaine heuristique de la peur, montrer la catastrophe ne donnent pas pour autant des voies de sorties (et ce,

d'autant plus, que nous semblons incapables de penser la sortie du capitalisme pourtant directement relié). Entretenir la peur pour penser les enjeux environnementaux peut ainsi sembler à la fois pertinent et dangereux. D'une part car c'est donner des ailes à la dite « société du risque » qui en de nombreux points est contraire à l'objectif visé, et d'autre part car cela revient à alimenter l'idée d'une résilience générale qui, mal interprétée, peut mener à l'impression que la Terre s'en sortira toujours. Par ailleurs, discuter de la peur *fait* peur et peut générer retrait et paralysie compromettant les actions qu'il convient de mener. Pour autant, l'imaginaire de la catastrophe, et l'urgence surtout qui s'y rattache, semble indispensable pour penser à nouveaux frais les nécessités politiques et pratiques d'autolimitation. Comment donc entretenir une conscience aigüe des désastres possibles si rien n'était mené, sans basculer pour autant dans une peur neutralisante et dépolitisante ?

□ **CONSTRUIRE DU DESIRABLE** : Le système actuel a le souci permanent de l'optimisation et de l'efficacité, alors qu'il s'agirait d'investir dans la juste mesure et la robustesse. Il entretient des logiques d'exploitation alors qu'il faudrait ré-instituer un rapport équilibré avec les autres et avec la nature. L'écologie apparaît souvent face à cela comme un simple appendice marginal du système ; favoriser donc le développement d'une écologie politique plus ambitieuse passe sans doute par un effort de dynamitage des logiques orthodoxes qui ont montrées leur inefficacité, et par la proposition d'avenirs désirables. Il faut ainsi initier des changements radicaux à divers niveaux : d'un point de vue perceptif en renouvelant les matrices intellectuelles notamment concernant les modes d'interprétation de la réalité et de la conception des limites ; et d'un point de vue pratique en favorisant le développement d'indicateurs autres que ceux promus par un système qui n'a que peu d'égard pour le bien être humain ou la durabilité. Instituer du désirable c'est donc à la fois investir dans les constats, croyances et représentations et à la fois dans les objets pratiques permettant de soutenir un autre projet de société. Cet effort doit être collectif. Quels objets pratiques, empiriques peut-on donc collectivement développer, favoriser, soutenir pour appeler les citoyens à participer à ce jeu d'imagination nécessaire pour aller vers une transition robuste et désirable ? Quel rôle une Fondation d'écologie politique peut-elle endosser dans cet exercice ?

□ **INDICATEURS ET ECOLOGIE POLITIQUE EN ACTE** : Pour une écologie politique en acte, il faut que les travaux qu'elle défend puissent finir par percoler les mesures publiques. Le travail récent - conduit en parallèle de la Loi n° 2015-411 du 13 avril 2015 visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques² - sur la critique de l'insuffisance du PIB et la création de nouveaux indicateurs de richesse prenant en compte l'égalité, la qualité de vie ou le développement durable, en est un bon exemple. Il faut souhaiter que l'introduction de ces indicateurs enrichis soit en mesure de réorienter l'action publique. C'est une victoire en ce que l'écologie ici est arrivée à dénoncer un étalonnage de référence qui n'est plus pertinent, et à suggérer un renouvellement de valeurs par la promotion d'indicateurs de patrimoine et non plus de flux. Il est pour autant important que ces indicateurs soient en phase avec le temps de la décision politique et connaissent donc une plus grande régularité dans les publications (à titre d'exemple, les derniers chiffres concernant l'empreinte carbone datent de 2010). Comment faire donc pour en accroître l'importance et la portée ? Suggérer des travaux convergents au niveau de l'Europe ? Réclamer que les parlementaires nationaux et européens se rapprochent ? En prolonger le sens et la variété en instituant des processus de consultation citoyenne ? Ces travaux n'ont de sens que s'ils influent sur la décision politique. Il faut donc veiller à ce que cette avancée ne soit pas cantonnée à un supplément cosmétique mais fasse l'objet d'une extension de pratique et de principe écologiques³.

² Dossier législatif : http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/prise_en_compte_nouveaux_indicateurs_richesse.asp

³ Cf le rapport produit par la FEP en partenariat avec l'IDIES et l'Institut Veblen : <http://www.fondationecolo.org/blog/L-enjeu-des-nouveaux-indicateurs-de-richesse-Rapport-de-l-IDIES-avec-la-FEP-et-l-I.Veblen>

□ CHANGEMENT PAR LES INITIATIVES : Une conception de plus en plus répandue consiste à dire que le changement va se faire comme de manière incrémentale, c'est-à-dire non pas le résultat d'une décision mais de manière spontanée en juxtaposant de petits progrès, évacuant ainsi la question des changements qui peuvent être brutaux. L'économie sociale et solidaire a certes insufflé des changements pratiques et d'imaginaires notables qui séduisent en certain point : l'idée d'une économie qui soit déterritorialisée, qui mette en défaut la lucrativité et qui accroît l'esprit de coopération. Mais bien en comprendre les périmètres réclame aussi de regarder la part de désillusion de ces initiatives. Car le constat général aujourd'hui reste sujet au doute. Certains considèrent que si la myriade d'initiatives existantes, accumulées entres elles, étaient en mesure de faire basculer le système, cela serait déjà advenue. D'autres y voient des îlots d'organisation qui porteront du sens et présenteront des solutions, *une fois* que l'effondrement sera manifeste. Pour les uns, elles sont importantes néanmoins car elles portent la marque d'individus qui ne succombent pas au désarroi et qui considèrent le moment comme une occasion de créer autre chose ; pour les autres, il faut favoriser leur essaimage et réfléchir alors dès à présent aux conditions qui doivent être remplies pour que ces organisations additionnées puissent instituer un changement d'une plus grande ampleur.

□ **Conclusions** : Le projet de l'écologie politique comme horizon global de lutte contre les inégalités ?

□ **JUSTICE ENVIRONNEMENTALE ET JUSTICE SOCIALE** : Si les contraintes écologiques sont aujourd'hui plus ou moins admises, les conséquences sociales qui en découlent restent plus difficiles à appréhender. Les tensions qui unissent les deux réalités restent vivaces ; les fermetures d'usines peuvent par exemple être perçues comme un bienfait environnemental mais une catastrophe sociale. Par ailleurs, on peut mobiliser la notion de justice environnementale en se focalisant sur l'inégale distribution des risques et leur répartition, ce qui affecte les inégalités sociales par voie de fait ; mais il est également pertinent de se demander en quoi les inégalités sociales en elles mêmes accroissent les inégalités environnementales ? Quelle que soit l'articulation posée, il y a impossibilité à les séparer ; il faut les penser ensemble et dans leurs communes latitudes.

□ **GLOBALISATION ET MODELE DE DEVELOPPEMENT** : L'accroissement des inégalités est également un effet pervers d'un modèle économique stricto sensu, créant des inégalités manifestes entre pays et des effets divers de délocalisation (des emplois mais également des pollutions). Les inégalités elle-même ont pour effet d'accroître les compétitions et stimulent des injonctions dans les manières de consommer et de s'endetter, ce qui a comme conséquence évidente une hausse dans la destruction des ressources. La diffusion du mode de vie occidentale crée un niveau d'interdépendance inégalée. La globalisation a changé les référents traditionnels et certaines considérations empiriques sont désormais connues, telles que : réduire les inégalités mondiales va dans le sens de notre propre intérêt dans la mesure où elles posent un problème au fonctionnement même du lien social et du fonctionnement démocratique. Mais la question de la croissance reste faiblement posée, alors que nous savons aujourd'hui qu'elle n'est pas un opérateur efficace dans la réduction des inégalités. Si, par ailleurs, les inégalités environnementales affectent aujourd'hui manifestement les plus pauvres, il n'est pas du tout exclu, qu'à l'avenir, les populations dans leur globalité, en soient impactées sans distinction. Les enjeux relatifs à une société de décroissance et au post-développement plus largement, doivent être posés sérieusement.

□ **INJUSTICE CLIMATIQUE, INEGALITES DISTRIBUTIVES** : Il devient urgent d'intégrer que la plus grande partie de l'humanité est avant tout victime des changements climatiques. Les dégradations environnementales sont en passe de devenir le facteur principal de déplacement à travers le monde. Les déplacements migratoires révèlent l'ampleur des inégalités liés au climat, et que l'on attribue souvent à tort à d'autres logiques. Le changement climatique doit être compris avant tout comme un problème d'inégalités distributives, traduisant des inégalités de pouvoirs et comportant des enjeux de rapports de forces. Face à des problèmes globaux d'une telle ampleur : comment penser les solutions ? Quelles institutions sont susceptibles de soutenir un effort général de justice et de redistribution ? Faut-il des organes supra-étatiques ? Mais alors comment établir une gouvernance mondiale pertinente ? À ce jour, le G20 ne représente même pas la moitié de la population du monde.

□ **CONFLICTUALITE POLITIQUE ET VIOLENCES** : Il faut se méfier de l'illusion d'une transition opérée dans un flux continu et harmonieux, sans heurts et sans changements. Il y a aujourd'hui une forme de dépolitisation qui revient à considérer que la transition écologique se résume à une transition énergétique réclamant l'établissement d'un d'agenda de solutions ; cette conception élude des enjeux de taille. Le changement climatique est une forme de « guerre » que nous menons (pays riches et industrialisés) à l'encontre des plus vulnérables ; une forme de persécution directe dont les réfugiés climatiques sont l'expression. Il s'agit d'un réel enjeu politique que de réaliser la violence que cela représente, de la faire revenir dans la négociation et dans les solutions que nous pouvons y apporter. Ceci afin de ne pas ignorer les luttes et les intérêts fondamentalement

contradictoires qui sont à l'œuvre et qui en gênent la résolution (à titre d'exemple, sur les dix premières plus grandes compagnies mondiales en termes de capitalisation boursière, huit sont liées au pétrole : sortir des énergies fossiles a donc un poids économique, politique et géopolitique dont les enjeux sont évidents). Comment, pour autant, faire coexister ces questionnements qui n'évacuent pas la violence qui y est contenue, avec l'impératif de non-violence qui habite et définit l'écologie politique ? Comment préserver la question démocratique, la question du partage et celle de la coexistence, dans un tel contexte de conflictualité ? Comment construire un monde désirable à partir d'enjeux puissamment clivants ? Comment accepter et faire accepter qu'il y ait possiblement des perdants et des mécontents ? Si le changement climatique réclame un niveau d'ambition élevé et l'établissement de mesures radicales, devons-nous alors nous affranchir du modèle de consensus ? Comment établir un débat international pertinent et générateur de solutions engageantes mais acceptables ? Il convient sans doute déjà de re-politiser la totalité des réalités empiriques – et également celle qui revient à considérer que la machine extractiviste impose *aussi* une forme de violence, dont les mouvements de lutte écologiques en sont l'expression.

□ **PEDAGOGIE DES ENJEUX** : Les enjeux relatifs aux inégalités sociales comme environnementales font l'objet de trop d'informations contradictoires. Il est important aujourd'hui de créer une pédagogie claire autour de ces sujets. Comment participer à cette démocratisation des enjeux visant à rendre accessible des éléments de connaissance trop faiblement diffusés, ou souvent rendus trop schématiques ? Il existe dans le système scolaire des modules d'éducation à la citoyenneté mondiale et à la solidarité internationale ; il y a également au sein de la société civile des réseaux toniques susceptibles d'appuyer ces efforts d'explication. L'enjeu aujourd'hui est d'y inclure les questions de nature qui en sont souvent disjointes. Comment et avec quel outils pouvons-nous donc œuvrer à ce travail d'éducation à la solidarité mondiale, de façon à articuler de manière simple ces enjeux avec les questions de justice climatique ? Cet aspect est important pour donner un sens à l'écologie politique comme horizon d'action.

▪ **REPOLITISER PAR LA NARRATION** : Pour éviter que le changement climatique ne fasse davantage de victimes, il faut construire un projet politique ambitieux de lutte contre les inégalités ; les solutions que nous y apposerons en dépendent. Ceci suppose une harmonisation des représentations relatives au changement climatique qui pour l'heure n'existe pas (il est tantôt vu comme un enjeu de développement, tantôt comme un enjeu de santé publique, etc.). La création d'une narration commune est fondamentale pour les négociations. Jusqu'ici d'importants efforts ont été fait pour quantifier le niveau possible des désastres et pour proposer le monde à éviter (les rapports du GIEC y ont par exemple amplement contribué) mais aucun effort ne s'est organisé pour créer la narration d'un projet politique désirable et d'un monde idéal vers lequel tendre. Comment collectivement construire cette mission essentielle visant à définir un monde souhaitable vers lequel orienter nos efforts ? Ce n'est qu'après avoir dessiné les contours de ce projet que nous serons en mesure d'accepter les contraintes qui y mènent.